—Oui, je connais votre cœur.

—Maintenant, chère madame, je vais, avec votre permission, remplir auprès de vous une mission assez délicate et dont je me suis chargé.

—Mon Dieu, comme vous parlez d'un ton solennel !

—La circonstance l'exige.

—Ah ! Eh bien, mon ami, je vous écoute.

—Depuis que nous nous sommes rencontrés ici dans votre salon, Edmond Joubert et moi, nous nous sommes vus souvent et nous sommes liés par l'amitié.

—Je n'en éprouve aucune surprise : deux natures également loyales doivent se rapprocher.

—Avant hier Edmond m'a parlé de l'amour que vous lui avez inspiré.

—Ah ! il vous a parlé de cela ?

—Il m'a instruit de la démarche faite auprès de vous par Mme Joubert.

—Eh bien ?

—Comme cette démarche n'a pas eu le résultat que la mère et le fils espéraient, Edmond m'a prié d'appuyer la demande de Mme Joubert.

Mme Clavière regarda le jeune homme avec stupéfaction.

—Quoi, fit-elle, c'est vous, Philippe Beaugrand, qui venez me parler des projets de M. Edmond Joubert !

—Je ne pouvais refuser cela à mon ami.

—Votre ami vous a-t-il dit que nous avions eu ensemble un long entretien ?

—Il me l'a dit.

—Sans aucun doute, il vous a rapporté ce qui a été dit dans cet entretien, je n'ai donc pas à vous le répéter. Mais je m'étonne qu'après lui avoir parlé franchement et amicalement comme je l'ai fait, il n'ait pas renoncé à tout espoir.

—C'est qu'il vous aime.

—Je le crois, il me l'a répété sur tous les tons ; mais je lui ai répondu, et cela devait lui suffire. M. Edmond Joubert a de grandes qualités, il est de ceux qui ont droit à l'amour d'une femme, mais croit-il donc que si j'avais eu l'intention de me marier, je n'aurais pas trouvé, même avant de le connaître, celui à qui, heureuse et fière, j'aurais donné mon cœur ? Certes, en vous prenant pour avocat, M. Joubert ne pouvait mieux choisir, mais je vous le dis tout de suite, afin de vous éviter une peine inutile, vous ne pouvez pas gagner votre cause.

—Alors vous ne voulez plus m'écouter ?

—Si, je veux bien vous écouter. Mais vous êtes prévenu.

—Ce qui plaide plus éloquemment que je ne saurais le faire en faveur de la demande dont vous avez été l'objet, c'est que Mme Joubert et son fils croyaient que vous n'aviez qu'une très modeste fortune.

—Aussi ai-je été fort touchée de leur désintéressement.

—Cependant, en lui faisant promettre d'en garder le secret, j'ai cru devoir apprendre à Edmond Joubert que vous aviez une très grande fortune.

Vous me pardonnerez cette indiscrétion en faveur de l'intention qui me l'a fait commettre. Après avoir dit à Edmond tout ce que je pouvais pour le convaincre que son amour était sans espoir et qu'il devait faire d'énergiques efforts pour le chasser de son cœur, voyant qu'il comptait sur sa fortune pour vous faire revenir sur votre première décision, je devais lui prouver qu'il se trompait. Mais le chiffre énorme de votre fortune ne l'a pas effrayé.

—Et il a eu raison. Si je devais me remarier, je considérerais comme honteux de mettre la question d'argent dans le mariage.

—Oh ! je sais cela. Je savais aussi avant de vous parler de M. Joubert, que j'allais essayer de défendre une cause perdue d'avance.

—Vous, mon ami, vous me comprenez.

—Je n'ai pas cette prétention. Toutefois, sans avoir pénétré le secret de vos pensées, sans pouvoir dire si c'est un serment que vous avez fait, j'ai deviné que vous aviez complètement fermé votre cœur à l'amour et que, ne voulant ou ne pouvant plus aimer, le mariage était pour vous comme une chose défendue

—Je n'ai fait aucun serment, mon ami, mais vous avez deviné la vérité : ne pouvant plus aimer, je ne peux pas me remarier.

—Cependant, à votre âge, est-il possible que vous soyez condamnée à vivre seule ?

—Seule ! Est-ce que je n'ai pas mes souvenirs ?

—Sans doute, les souvenirs occupent la pensée, mais, permettez-moi de vous le dire, on ne vit pas éternellement avec des souvenirs.

—Et mon fils ! Est-ce que je n'ai pas mon petit André à aimer ? Est-ce que je n'ai pas à m'occuper de son éducation, à songer à son avenir ?

—Assurément, il peut se faire que votre tendresse pour votre fils suffise à remplir votre vie. Mais l'amour maternel, si grand qu'il soit, ne peut jamais exclure cet autre amour qui embrase le cœur de la femme et de l'homme, qui est l'union intime de deux âme, l'étreinte passionnée de deux êtres.

Quoi que vous disiez, vous n'empêcherez pas les lois de la nature d'exister. la femme est née pour aimer et être aimée, c'est le besoin absolu de son âme ; elle a été crée pour l'homme comme l'homme a été fait pour la femme, et ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre.

Je vous le demande, quel tort feriez-vous à votre fils en aimant l'époux dont vous sériez la compagne ? Est-ce que la tâche maternelle que vous avez à remplir en souffrirait ? Non, elle vous serait, au contraire, plus facile.

La jeune femme, qui avait écouté, la tête inclinée, se redressa brusquement.

Ses yeux s'étaient remplis de clarté et son front semblait enveloppé de lumière.

Elle eut un sourire mystérieux qui répondait à l'expression indéfinissable de sa physionomie.

—Mon ami, répondit-elle d'une voix animée, je vous le dis encore, ce que vous avez deviné est la vérité. On ne doit pas prendre pour mari un homme que l'on n'aime pas ; or je ne veux pas me remarier parce que je ne peux plus aimer.

Mais, pourriez-vous me demander, pourquoi ne pouvez-vous plus aimer ?

—Je vous l'ai dit, je n'ai pas fait un serment ? mais il y a autre chose. Ce secret, que je garde au fond de mon cœur, que je ne confie à personne, je vais vous le faire connaître, à vous qui étiez l'ami d'André Clavière et qui savez combien il était grand par le cœur.

Vous trouverez ce que je vais vous dire étrange, inouï, surnaturel, et peut-être vous demanderez-vous si je ne suis pas une femme atteinte de névrose, une déséquilibrée.

—Oh !

—Ecoutez moi : j'aimais le comte de Rosamont comme aime une jeune fille qui n'a encore perdu aucune de ses illusions. Il m'abandonna pour se marier, et mon premier cri de douleur mit en fuite les chères illusions de ma jeunesse.

Je n'avais et ne pouvais avoir que de l'amitié pour André, ce n'était pas assez pour lui qui, malgré tout, voulait m'épouser.

Mais je ne saurais vous dire de quelle admiration mon âme fut saisie quand j'ai compris tout le dévouement dont il était capable et toute l'affection qu'il me portait.

Oh ! comme il était grand ! Pour moi, dès lors, il fut un héros pareil à ceux de l'antiquité que l'admiration des hommes élevait au rang de demi-dieux. Et ce fut mon admiration pour André que me fit prendre la résolution de me donner la mort.

Et comme s'il ne s'était pas déjà montré assez beau à mes yeux, il fallait encore que, arrêtant l'action meurtrière du charbon, je lui dusse la vie.

Hélas ! c'était lui qui allait être la proie de la mort.

Ah ! Dieu le sait, j'aurais fait tout au monde pour conserver ses jours.

Devant vous, mon ami, ne me suis-je pas écriée : " André, je ne veux pas que tu meures, vis et je t'aimerai, je t'adorerai ! "